



// Dossier

**Santé** : mailler les partenaires,  
fédérer les énergies



## actualité

- 4 // Retour sur la rencontre de quartier Renaudie - Champberton - Voltaire
- 5 // Bilan positif pour les Bons sport martinérois
- 6 // Les accueils de loisirs ont le vent en poupe
- 7 // L'Ad'AP se déploie dans les maisons de quartier
- 8 - 9 // Conseil municipal du 27 novembre  
Conseil métropolitain du 9 novembre



## plus loin

- // Franck Lepage  
Militant d'éducation populaire



## en mouvement



## dossier

- // Santé :  
mailler les partenaires, fédérer les énergies

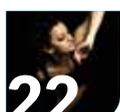


## expression politique



## portrait

- // Lino Maritano  
Médaillé d'argent Meilleur apprenti de France



## culturelle

- 22 // *Nathan le sage* vu par Dominique Lurcel
- 23 // La Cie Agathe, tiens-toi droite en résidence à l'Espace culturel René Proby



## active

- // ESSM cyclisme : un sport qui roule !  
Les belles performances du touch rugby



## en vues

- // Saint-Martin-d'Hères a commémoré  
le centenaire de l'armistice de 1918



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Les maires et les élus locaux sauront rester mobilisés afin de faire valoir leurs revendications. Si le gouvernement souhaite rétablir une relation de confiance avec les collectivités locales, il devra prendre des décisions qui vont dans le sens de plus de justice sociale. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex  
Tél. 04 76 60 74 03 - [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta  
**Rédaction** Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Salima Yediou  
**Mise en page** Emmanuelle Piras **Photos** Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.  
**Courriel** [nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr](mailto:nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr) **Dépôt légal** 06.12.18  
**Imprimerie** Technic Color - **Tirage** : 19 600 exemplaires. **Publicité** : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire  
[saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

# Le cri d'urgence des maires



## Le 101<sup>e</sup> congrès des maires s'est tenu fin novembre dans un contexte très particulier, voire tendu. Vous étiez présent, que pouvez-vous nous en dire ?

**David Queiros** - Les relations entre l'État et les collectivités locales sont de plus en plus tendues sur de nombreux dossiers. Lors du congrès, les élus de communes rurales, urbaines, périurbaines, de banlieue, de tous bords politiques, ont lancé un cri d'urgence.

Une enquête du CEVIPOF\* réalisée pour ce 101<sup>e</sup> congrès de l'Association des maires de France (AMF) est venue confirmer cette tendance en révélant que près d'un maire sur deux compte « abandonner tout mandat électif » en 2020. En cause : l'inquiétude des élus face au poids des responsabilités et au manque de moyens financiers pour les assumer.

Il est vrai que cette étude pose de nombreuses questions alors que, depuis des années, nous entendons le discours qui se veut bienveillant de la part de nos gouvernants sur le rôle important de la commune, échelon indispensable de la démocratie, le plus proche des habitants. Mais la réalité est bien plus compliquée. En effet, toutes les lois qui sont votées vont à l'encontre de cette réalité. Les élus attendent pour leur part des réponses concrètes sur plusieurs dossiers.

Depuis les dix-huit derniers mois, un effort de 13 milliards d'euros a été demandé aux collectivités et les inquiétudes persistent sur les conditions par lesquelles vont être compensés le montant de la taxe d'habitation que l'exécutif a commencé à supprimer, la baisse des Aides personnalisées au logement (APL) et la mise en danger du logement social, la diminution de 120 000 emplois aidés, les contrats financiers avec l'État, la fiscalité locale, les transferts de compétences et la disparition de nombreux services publics de proximité.

Selon André Laignel, premier vice-président délégué de

l'AMF : « On nous avait assuré que 99 % des communes auraient une stabilité de leurs dotations. Au final, plus de 16 000 sur les 36 000 d'entre elles ont vu baisser leurs ressources. » Lors du congrès de 2017, le président avait fait des promesses qu'il n'a pas tenues, notamment sur la stabilité des dotations. Les maires et les élus locaux sauront rester mobilisés afin de faire valoir leurs revendications. Si le gouvernement souhaite rétablir une relation de confiance avec les collectivités locales, il devra prendre des décisions qui vont dans le sens de plus de justice sociale.

## Comment comptez-vous communiquer avec les habitants ?

**David Queiros** - Afin de réaffirmer publiquement le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales, l'Association des maires de France a lancé une campagne nationale - #MaCommuneJyTiens - à destination du grand public, avec un mot d'ordre, "On le fait !" sous forme de campagne d'affichage.

J'y adhère totalement. Celle-ci consiste à éclairer les citoyens sur les différentes compétences de proximité assurées par la commune. Elle a pour mission de mobiliser les habitants sur le rôle essentiel et indispensable du maire et de ses équipes dans la gestion de nos communes. Cette campagne fait le choix de valoriser l'efficacité de la commune au service des habitants.

## Les Martinérois sont dans les préparatifs des fêtes de fin d'année. Que leur réservez-vous et quel message souhaitez-vous leur adresser ?

**David Queiros** - La fin de l'année est toujours un moment particulier, avec une ambiance de fêtes. L'équipe municipale et moi-même terminons cette année 2018 avec une volonté intacte de continuer à travailler au service de tous, de valoriser les atouts de notre ville au cœur de notre agglomération. Les agents municipaux, que je remercie, ont déployé une fois de plus tout leur talent et imagination afin de faire rêver les jeunes et les moins jeunes avec les traditionnelles décorations et illuminations et les descentes du père Noël. Les associations sauront également rivaliser d'invention et de créativité.

En attendant de pouvoir exprimer mes meilleurs vœux pour l'année à venir, je souhaite aux Martinéroises et Martinérois de passer de très bons moments de bonheur à partager avec celles et ceux qui leur sont chers.  
Bonnes fêtes de fin d'année !

\*Centre de recherches politiques de Sciences Po.

Rencontre de quartier Renaudie - Champberton - Voltaire

## Dialoguer et apporter des solutions

La sécurité, le logement et la qualité de vie ont été au cœur des échanges entre les élus et les habitants lors de la rencontre de quartier du secteur Renaudie - Champberton - Voltaire.

Dès 9 h 30, les habitants convergent vers le premier point de rendez-vous. Les conversations s'amorcent, entre les nuisances créées par les animaux (pigeons, lapins, rats) et la réhabilitation des logements de l'Opac 38 situés de part et d'autre de la rue Henri Barbusse. Si les désagréments liés au chantier en cours sont à l'ordre du jour, force est de constater qu'entre la place du marché entièrement repensée et rénovée, la réhabilitation de la résidence Champberton, les nouvelles constructions et la rénovation intégrale de l'école Henri Barbusse, c'est tout un secteur qui se transforme, se modernise pour garantir un meilleur cadre de vie.

### Des projets importants à venir

Emmenée par le maire, David Queiros, la délégation d'élus et de techniciens municipaux a poursuivi la visite dans le quar-



tier Renaudie. Aux habitants relatant les dysfonctionnements et difficultés rencontrés dans les espaces publics et les logements, le maire a souligné la nouvelle encourageante que représente la signature de l'Anru2 : « 40 millions d'euros vont être consacrés au secteur Renaudie - Champberton - La Plaine. Contrairement à l'Anru 1 qui s'était concentré davantage sur Verlaine, ce projet de renouvellement urbain va être centré sur Renaudie. » Le maire a également rappelé « le très fort accompagnement déployé à travers le Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (Popac) mis en place à Renaudie ». Saint-Martin-d'Hères est la première commune de l'agglomération à expé-

rimenter ce nouveau dispositif dont les objectifs visent à détecter les situations de fragilité, résorber les problèmes juridiques et administratifs ainsi que dégager les priorités d'intervention. Plusieurs réunions se sont déjà tenues et parmi les dix-huit copropriétés privées concernées, trois sont d'ores et déjà identifiées pour bénéficier d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

### Une présence et des actions renforcées

Des résidents ont également exprimé leur « ras-le-bol » face à l'insécurité, l'omniprésence de la délinquance, les dégradations, le bruit et leur sentiment d'être « abandonnés ». Compréhensif, à l'écoute du désarroi et de la colère que peuvent ressentir les habitants, et prônant

le dialogue apaisé, le maire a tenu à revenir sur cette déclaration : « Dire que Renaudie est abandonné est faux. Nous travaillons sur différents axes pour améliorer le cadre et la qualité de vie : en ayant permis l'installation de 15 associations dans le quartier ; en déployant la vidéo-protection, en travaillant en partenariat avec la police nationale, les acteurs de la prévention et de la sécurité ; en assurant une présence renforcée des agents de propreté urbaine... » Les aménagements sur les espaces publics comme la place Simone Veil, l'allée Étienne Grappe... et prochainement la place Pablo Picasso participent aussi aux efforts importants que consacre la ville pour améliorer le quotidien des habitants. // NP



## Secteur Voltaire, ce qui va changer

Des travaux de renouvellement urbain ont été lancés sur le secteur Voltaire, situé en quartier politique de la ville. Le parking extérieur Jean Wiener, derrière la mosquée, a été restructuré ; de la reprise des réseaux d'éclairage et d'eau (potable et pluviale) à la création de nouvelles places de stationnement, en passant par l'abattage et la replantation d'arbres... 200 000 €\* auront été nécessaires. Une réhabilitation importante est éga-

lement attendue sur le gymnase Voltaire début 2020. Les études préalables à sa réalisation sont en cours. En plus de la mise en accessibilité, de l'amélioration thermique, du remplacement de la toiture... elle aura aussi pour nouvelle vocation d'accueillir jusqu'à 500 personnes lors d'événements. // SY

\*La Région est le financeur majoritaire.

Bons sport martinérois

# La formule gagnante !

214 enfants et jeunes ont bénéficié des Bons sport martinérois. Faisant de ce dispositif une action forte en matière d'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.



© Catherine Chapusot

Avec 70 % de primo-pratiquants inscrits pour cette saison sportive dans quatorze clubs de la commune sous contrat triennal d'objectifs et de moyens, le dispositif Bons sport martinérois a largement atteint ses objectifs ! Ainsi, pour cette première édition, pas moins de 214 enfants et jeunes ont sollicité la ville, représentant 132 familles, certaines d'entre elles ayant pu inscrire deux, trois, voire quatre enfants.

De quoi satisfaire Franck Clet, adjoint au sport : « Ces Bons sport martinérois ont permis que des enfants et des jeunes aillent vers

FRANCK CLET



Adjoint au sport

« Je remercie les clubs qui ont joué le jeu et fait que ce projet se réalise. Donner la possibilité à des jeunes de pouvoir pratiquer une activité sportive, c'est leur permettre d'entretenir leur santé physique et mentale, d'élargir leur horizon. C'est contribuer à leur émancipation. Que Saint-Martin-d'Hères soit l'une des rares communes à subventionner avec une réelle application sociale l'activité sportive est galvanisant. En apportant une réponse à l'injustice sociale, nous perpétons la politique du sport pour toutes et tous menée par les maires précédents. Je ne peux que m'en féliciter. »

**76 enfants et jeunes se sont inscrits au SMH Football club ; 41 à l'ESSM Kodokan Dauphiné ; 18 à SMH basket ball ; 13 à l'association du Ring martinérois ; 10 à l'ESSM Gymnastique...**

subventions (Région, Département, CE...) dont peuvent bénéficier les familles.

**Fruit d'un travail collectif et d'une volonté commune**

Adopté à l'unanimité du Conseil municipal, le Bon sport martinérois s'inscrit dans la suite logique des contrats triennaux d'objectifs et de moyens : « Ils constituent une aide financière et matérielle directe sur la base d'engagements porteurs de valeurs comme le vivre ensemble, la mixité, la laïcité, l'égalité en faveur du sport pour toutes et tous. » C'est au regard de l'inégalité d'accès des jeunes aux activités sportives constatée par les responsables des clubs, que la réflexion sur la création d'une aide spécifique a été lancée. « Un travail important a été mené avec les clubs et l'OMS afin d'aller ensemble vers un subventionnement encore plus en adéquation avec les besoins et projets des associations, de manière à pouvoir, ensemble, dégager l'excédent nécessaire à la

mise en place des Bons sport martinérois. » À l'heure du bilan, tout le monde s'accorde pour reconduire les Bons sport martinérois pour la saison 2019-2020. Et des pistes d'amélioration sont avancées, comme la révision à la hausse du plafond du quotient familial ; ou encore l'allongement du délai de délivrance des bons sur l'automne afin de laisser plus de temps aux familles pour réaliser leurs adhésions. // NP

BRAHIM BELAHADJI



Président du Taekwondo club martinérois

© Catherine Chapusot

« Le Taekwondo martinérois se félicite de cette belle initiative. Une vingtaine de nos adhérents ont bénéficié de ce dispositif dont les deux tiers sont des nouveaux. Trois familles ont pu inscrire leurs trois enfants, ce qui n'aurait a priori pas été le cas sans cette aide non négligeable. Quelques ajustements sont toutefois nécessaires comme une aide dégressive en fonction des ressources ou encore permettre aux bénéficiaires de récupérer les Bons sports martinérois de septembre à novembre plutôt que de juillet à septembre. »

## LE PÈRE NOËL ARRIVE !

Pas moins de six descentes du père Noël sont au programme des festivités de cette fin d'année. Autant de moments féeriques et animés pour faire briller les prunelles des enfants !

- Mardi 11 décembre - 17 h 30 - École Condorcet (secteur Romain Rolland)
- Jeudi 13 décembre - 17 h 30 - Place Paul Éluard (secteur Paul Bert)
- Vendredi 14 décembre - 17 h 30 - Parvis Nord du parc Jo Blanchon (secteur Centre)
- Lundi 17 décembre - 17 h 30 - Rue Pierre Brossolette (secteur Gabriel Péri)
- Mardi 18 décembre - 17 h 30 - Tour Gérard Philippe (secteur Maison communale)
- Jeudi 20 décembre - 17 h 30 - Rue Elsa Triolet (secteur les Éparres) //



## Carton plein pour les accueils de loisirs !



Atelier crêpes à l'accueil de loisirs Romain Rolland.

**Durant l'année 2018, ils ont été 7 800 jeunes Martinérois à se rendre, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, dans les trois accueils de loisirs de la ville. Une fréquentation en constante augmentation depuis leur réorganisation en 2016.**

**V**oilà maintenant deux ans que la ville a totalement pris à sa charge l'organisation des accueils de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans – cogérés auparavant avec les MJC – afin d'apporter aux parents plus de lisibilité ainsi qu'une

continuité pédagogique avec le temps périscolaire. Trois centres, le Murier, Henri Barbusse et Paul Langevin, accueillent les enfants les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Chacun propose un programme spécifique autour de thématiques hétéroclites. Cet hiver par exemple, Henri Barbusse met le froid et le sport à l'honneur, avec initiation au patinage et courses de luges, tandis que le Murier fait la part belle au développement durable avec pléthore d'activités amusantes autour du recyclage !

**Une fréquentation en hausse**

Offrir un large panel d'animations, encadrées par des animateurs référents qui interviennent tout au long de l'année sur les différents temps péri et extrascolaires, mais aussi faciliter les démarches d'inscription pour les familles, sont autant d'atouts qui ont découlé de la nouvelle organisation. Deux ans après, la fréquentation des accueils de loisirs est en nette augmen-

tation, avec une hausse de 20 % entre 2017 et 2018 pendant la période estivale et de 50 % pendant les vacances d'automne. En 2018, 7 800 enfants ont ainsi fréquenté les différents temps extrascolaires, soit 1 000 inscrits de plus qu'en 2017. Un engouement constaté aussi pour les mini-camps qui ont vu leur fréquentation augmenter de 30 % entre 2017 et 2018, tout comme l'accueil du mercredi après-midi qui affiche une hausse de 70 %. En créant une vraie continuité entre l'accueil après l'école et celui pendant les vacances scolaires, avec des animateurs référents qui connaissent les familles, et en proposant des activités diversifiées, les accueils de loisirs ont bel et bien le vent en poupe ! // GC

**Les inscriptions au périscolaire pour le 2<sup>e</sup> trimestre se dérouleront du 10 au 21 décembre, celles aux accueils de loisirs durant les vacances d'hiver, du 7 janvier au 1<sup>er</sup> février.**

### LOUEZ FACILE, C'EST POSSIBLE !

"Louez facile" est le nouveau dispositif solidaire initié par Grenoble-Alpes Métropole. Destiné à faciliter l'accès au logement pour les familles aux revenus modestes, il permet également aux propriétaires-bailleurs de louer leur bien, neuf ou ancien et non meublé, à un prix inférieur à celui du marché (-25 % en moyenne) en échange d'avantages. Déduction fiscale de 85 % sur les revenus locatifs, prime complémentaire de 1 000 € si l'habitation est dans un secteur où l'offre est inférieure à la demande, garantie des paiements des loyers, remise en état en cas de dégradation... Le propriétaire confie également sa gestion à l'une des deux agences immobilières à vocation sociale agréées (Territoires et Soliha immobilier). Une solution alternative alors que 15 000 foyers sont toujours dans l'attente de logements sociaux dans l'agglomération. // SY

**Plus d'infos sur [lametro.fr](http://lametro.fr) et au 04 76 09 26 56.**

## Une accessibilité toujours plus facilitée dans les maisons de quartier

Suite à l'approbation par les services de la préfecture de l'Isère de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), depuis 2016 la ville a prévu le lancement de plusieurs chantiers de mise en accessibilité destinés à faciliter toujours plus l'accès aux équipements municipaux aux personnes à mobilité réduite.



Une cuisine repensée à la maison de quartier Fernand Texier.

Le programme de réfection et d'aménagements pour mise aux normes a été établi par tranches, et s'étalera sur neuf années afin de garantir l'ouverture au public. C'est dans ce cadre que les travaux dans les maisons de quartier ont débuté en 2017, avec un étalement jusqu'en 2025. Les travaux ont été achevés au mois d'avril à la maison de

quartier Fernand Texier pour un montant global s'élevant à 64 000 €, avec une avance de deux années sur le calendrier initial. C'est ainsi qu'une toute nouvelle cuisine, des sanitaires adaptés flambant neufs et un atelier de poterie accessible à tous ont été livrés courant novembre. À la maison de quartier Gabriel Péri les travaux, commencés au

mois d'octobre, se sont concentrés sur le remplacement de toutes les portes d'entrée en vue de leur mise aux normes. Ils se poursuivront dans un second temps, au printemps 2019, avec l'aménagement des cheminements intérieurs. La courbe traversante va être rehaussée de manière à la mettre à niveau avec les seuils de portes, ce qui permettra un accès gran-

dement facilité aux personnes à mobilité réduite. L'enveloppe globale des travaux s'élève à 185 000 €. En parallèle, la ville redéfinit l'ensemble de sa signalétique afin d'améliorer la visibilité des maisons de quartiers pour les habitants. // KS



## Changeons nos références !

Le mois de l'accessibilité est une manifestation pluridisciplinaire qui existe depuis de nombreuses années. Elle vise à sensibiliser le public valide sur le quotidien des

personnes en situation de handicap. Une kyrielle d'animations ludiques, festives, culturelles et sportives, pour petits et grands, se sont déroulées du 26 octobre

au 28 novembre sous la houlette du CCAS de la ville, des services municipaux et du riche tissu associatif local... //

# Conseil municipal

## Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour du Conseil municipal du 27 novembre. Dans un contexte national contraint où la prudence s'impose quant aux orientations pour l'année 2019, la ville tient le cap, en proposant un service public de qualité et de proximité répondant aux besoins des habitants.

Cette année, on note l'absence de nouveauté et de changement profond dans la loi de finances. La Dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes et des départements restera donc globalement stable.

**Contexte métropolitain**

Après le travail effectué en 2017 sur le calcul et le partage des ouvrages d'art, à l'heure actuelle, la municipalité s'oppose à tout projet de transfert de nouvelles compétences vers la métropole, considé-



D'importants travaux sont prévus en 2019 à la Halle des sports Pablo Neruda.

rant que ceux imposés par la loi Maptam ont été réalisés.

**Recettes de fonctionnement**

2019 sera la seconde année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation décidée en 2018, avec confirmation par le ministre de l'Action et des Comptes publics que l'idée est bien toujours de supprimer l'intégralité de la taxe d'habitation d'ici 2021. À ce jour, les collectivités ne savent toujours pas comment sera compensée cette mesure, sachant que le produit de la taxe d'habitation pour la ville est de 7,5 millions d'euros. Malgré cette incertitude, l'équipe municipale réaffirme sa volonté de contenir la fiscalité locale et de ne pas augmenter les taux jusqu'à la fin du mandat en 2020.

**Dépenses de fonctionnement**

C'est aussi au regard de ce contexte que la municipalité a choisi de poursuivre une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement lui permettant de préserver une capacité à agir et à investir, en maîtrisant une évolution budgétaire des dépenses en deçà de 1,2 % de hausse.

**Projets d'investissement**

Le programme d'investissement est situé autour de 8,5 millions d'euros. La ville maintient son engagement dans des domaines récurrents comme les travaux de réhabilitation dans les écoles (élémentaires Joliot-Curie et Paul Langevin, groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier), la rénovation du gymnase Voltaire, de

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 18 décembre à 18 h en salle du Conseil municipal.

## MÉTROPOLE

### Prévention spécialisée et Plan climat air énergie territorial

Dans sa séance du 9 novembre, le Conseil métropolitain a approuvé le contrat d'objectifs territorial pour la prévention spécialisée de Saint-Martin-d'Hères et acté les modalités de la concertation de la mise à jour du Plan climat air énergie territorial métropolitain.

**Assurer une présence de proximité**

Compétente en matière de prévention spécialisée, La Métro

souhaite garantir un pilotage au plus près des communes bénéficiant de l'intervention d'une équipe de prévention sur leur territoire. Ce pilotage de proximité repose sur trois piliers : la présence de ses services dans les groupes de travail, les instances et auprès des équipes de prévention ; la création de comités territoriaux composés des professionnels de la métropole, de



© Catherine Chapusot

la commune et du(des) collèe(s), du Département et des

missions locales ; ainsi que la signature de contrats d'objectifs



## Rapport 2018 sur l'égalité entre les femmes et les hommes

**Aujourd'hui, dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de l'accès aux responsabilités socio-économiques, de la culture, du sport, de la santé, les femmes subissent trop souvent sexisme et inégalités de traitement. En matière de violence, elles sont les premières victimes d'homicides au sein du couple. Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes est une priorité. Pour ce faire, il est indispensable de connaître la manière dont ces inégalités se créent et se traduisent. C'est tout l'objectif de ce rapport qui apporte un diagnostic, des orientations et des propositions d'actions concrètes à mener dans la commune afin de rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes. //**

*Délibération adoptée à l'unanimité.*



Photo de l'exposition "Sports au féminin, au-delà des préjugés".

la résidence autonomie Pierre Semard, de la Halle des sports Pablo Neruda. Elle garde par ailleurs des enveloppes pour des choix politiques précis : le Plan air énergie climat, les réponses de quotidienneté aux demandes de la population, le Plan communal de sauvegarde, les jardins familiaux.

Avec ces orientations, l'équipe municipale confirme sa volonté de préserver durablement les services publics pour les habitants en déployant des investissements structurants sur le territoire avec un patrimoine accessible et moderne. // GC

*Délibération votée à la majorité avec 26 voix pour et 11 voix contre (Couleurs SMH, SMH demain, Les Républicains, Saint-Martin-d'Hères autrement).*

### Se faire recenser un geste civique obligatoire, utile à tous !

Le prochain recensement de la population se déroulera du jeudi 17 janvier au dimanche 24 février 2019, sur la base d'un échantillon d'adresses déterminé par l'Insee\*. Pour rappel, en 2015 la population municipale est de 38 500 habitants pour 18 000 logements. Ainsi des Martinérois vont être recensés comme chaque année. L'agent recenseur recruté par la ville se présentera au domicile muni d'une carte officielle. Il vous demandera de répondre à l'enquête, prioritairement sur internet ; sinon en remplissant un questionnaire papier.

En aucun cas l'agent recenseur ne peut demander de l'argent, ni visiter les logements. //

Pour plus d'informations : 04 76 24 46 57

\*Institut national de la statistique et des études économiques.

### DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 27 novembre sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

triennaux pour la prévention spécialisée. Ceux de Fontaine, Saint-Égrève / Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Martin-d'Hères ont été approuvés lors du Conseil métropolitain du 9 novembre, ceux des autres communes concernées seront soumis au vote des conseillers communautaires d'ici le premier trimestre 2019. Pour rappel, la prévention spécialisée agit dans le cadre de la protection de l'enfance. Les professionnels, dont l'Animation de prévention qui intervient à Saint-Martin-d'Hères, mettent en place des actions

d'accompagnement des jeunes les plus en marge, en rupture et les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle.

#### Vers un Plan climat air énergie plus performant

La métropole se lance dans la mise à jour de son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce dernier devra définir les objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique, le combattre et s'y adapter, en cohérence avec les engagements internationaux de la France. Il précisera également les actions à réaliser et prévoira un

dispositif de suivi et d'évaluation. Les partenaires du PCAET et les instances consultatives de la métropole vont être associés aux étapes clés de cette mise à jour, ainsi que le grand public dont la délibération a entériné les modalités de participation et de concertation. Placée sous l'égide d'un garant, la concertation préalable à l'arrêt du projet de mise à jour du PCAET se déroulera du 10 janvier au 31 mars 2019. Le public pourra déposer ses observations et propositions directement sur le site de La Métro ([participation.lametro.fr](http://participation.lametro.fr)), par

mail ou par courrier postal. À l'issue de cette première phase de concertation du public et des différents partenaires et instances, un bilan sera rédigé, la métropole indiquera les mesures qu'elle souhaite mettre en place pour répondre aux enseignements tirés de la concertation et le PCAET sera arrêté. Avant son adoption définitive, le public sera une nouvelle fois appelé à faire part de ses remarques et propositions sur la plateforme de La Métro. // NP

L'intégralité des délibérations sur la [metro.fr](http://metro.fr)



## Et si l'égalité des chances était un mensonge ?

### Selon vous, l'égalité des chances ne serait qu'un mensonge ?

**Franck Lepage :** Nous savons toutes et tous, par la simple observation, par notre simple bon sens, mais aussi par d'innombrables travaux de sociologues et des quantités de statistiques, que l'égalité des chances à l'école est un mensonge. Un mensonge d'État. Un mensonge à rendre fou ! Non, tous les enfants, selon qu'ils viennent de milieux ouvriers ou de milieux bourgeois, de parents au chômage ou de parents financièrement aisés, de familles anciennement ou récemment françaises, n'ont absolument pas les mêmes chances à l'école. Il n'y a qu'à regarder les résultats du baccalauréat cette année : 25 % des "Garance", 18 % des "Augustin", mais seulement 5 % des "Océane" et aucun des "Brandon", des "Kevin" ou des "Kimberley" n'ont obtenu une mention "très bien". 40 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont eu le prestigieux BAC "S" contre 4 % des enfants d'ouvriers\*.

### En quoi faire croire à l'égalité des chances relève pour vous d'une triple violence ?

**Franck Lepage :** C'est d'abord une violence à l'égard des parents et des enfants, car si les chances sont les mêmes et que les résultats sont aussi différents, alors c'est que les riches sont naturellement plus intelligents que les pauvres, ou plus travailleurs, ou plus courageux ? Ayons le courage de la logique : si l'on pense vraiment que les chances sont les mêmes, les résultats désastreux des enfants d'ouvriers au baccalauréat par rapport aux enfants de cadres ou d'enseignants ne peuvent avoir qu'une seule explication : les plus pauvres seraient soit bêtes, soit des "fainéants" pour reprendre un terme cher à notre actuel président. Qui peut croire cela ?

Mais c'est aussi une violence à l'égard des enseignants qui s'échinent à résoudre ce paradoxe, et à produire un semblant d'égalité, dans un système qui leur demande au contraire, de par ses programmes et ses méthodes de contrôle, de fabriquer de la hiérarchie et de la sélection entre les enfants : une injonction paradoxale qui les envoie tout droit vers l'épuisement professionnel. On ne fabrique pas d'égalité à coup de notes-sanctions et de

contrôles-pièges et où seule la capacité de formulation langagière – donc de classe sociale – sert de baromètre à l'intelligence, laquelle est pourtant multiforme, formes qui ne sont pas prises en compte à l'école : intelligence manuelle, artistique, physique, sportive, relationnelle, sociale, etc.

C'est enfin, une violence à l'égard des élus en charge du bien public et qui comptent sur les écoles pour corriger les inégalités sociales dans leurs villes, quand tout le système scolaire français est au contraire là pour confirmer les inégalités ! Comment parler d'égalité des chances quand les habitants naissent inégaux dans la ville ou le quartier où ils naissent et grandissent, dans les stratégies de dérogations à la carte scolaire qui installent les inégalités jusque dans le choix de l'école ou du collège selon les quartiers... ?

### L'Égalité des chances serait-elle, au final, l'affirmation de l'inégalité ?

**Franck Lepage :** En 2018, il y a 30 % d'ouvriers en France. Seuls 3 % de leurs enfants sortiront des filières d'excellence avec un diplôme. Ce sont ces petits 3 % qui permettent à l'État de clamer l'égalité des chances ! Vous voyez bien ; c'est possible !... Oui... pour 3 % ! Le mensonge de l'égalité des chances consiste à faire porter sur les acteurs eux-mêmes – enfants, parents, enseignants – la responsabilité d'un système pensé depuis deux siècles pour favoriser les plus riches et reproduire une élite en leur sein. Comme le disait le sociologue Pierre Bourdieu : « L'école transforme ceux qui héritent en ceux qui méritent ». En langue française, l'égalité des chances est un oxymore, tout comme le sont un "soleil noir", un "silence assourdissant" ou une "frappe chirurgicale"... Soit il s'agit d'égalité, soit il s'agit de chances. Les deux termes s'opposent résolument. L'égalité des chances est la définition exacte de l'inégalité. On nous l'affirme sans rire ; pour le lièvre comme pour la tortue, la ligne de départ est la même ! On appréciera ! // Propos recueillis par NP

\*Observatoire des inégalités : [https://www.inegalites.fr/L-inegal-acces-au-bac-des-categories-sociales?id\\_theme=17](https://www.inegalites.fr/L-inegal-acces-au-bac-des-categories-sociales?id_theme=17)



### Place aux jeunes !

Face au succès remporté l'an dernier, l'événement *En place !*, s'il a été reconduit avec un nouveau nom, *Place aux jeunes*, n'a pas pour autant changé sa formule gagnante. Trois jours, du 25 au 27 octobre, durant lesquels la ville a proposé de nombreuses animations aux jeunes qui ont pu, selon leurs goûts, s'initier au graffiti ou à la danse hip-hop, participer à différents ateliers numériques ou artistiques, se rencontrer pour des matches de foot en salle, pour une sensibilisation au handisport, et bien d'autres activités encore...





### Rentrée : le point dans les collèges et lycée

Jeudi 8 novembre, le maire, David Queiros, est allé à la rencontre des chefs d'établissements des collèges Édouard Vaillant, Fernand Léger, Henri Wallon et du lycée Pablo Neruda. Un temps d'échanges pour faire le point sur la rentrée, aborder les difficultés, mais aussi évoquer les nouveautés. Comme au collège Édouard Vaillant où la méditation a fait son apparition afin d'aider les élèves à canaliser leur énergie et à se concentrer, tandis qu'avec les classes Segpa, une cafétéria pédagogique va s'ouvrir au public extérieur. Du côté du collège Fernand Léger, le déploiement des tablettes dans le cadre du plan numérique est entré dans sa dernière phase et les actions destinées à favoriser la mixité sociale et l'égalité continuent de mobiliser élèves et équipes pédagogiques.

### Dix bougies pour le centre médical Rocheplane

Il y a tout juste dix ans, le centre médical Rocheplane ouvrait ses portes à Saint-Martin-d'Hères, après 75 années d'existence à Saint-Hilaire-du-Touvet. Jeudi 18 octobre, c'est en présence de son directeur Olivier Marze et du directeur général de la fondation Audavie Jean-Louis Séchet que les festivités pour célébrer cet anniversaire ont battu leur plein. Déambulation théâtrale, activités sportives, concert de piano... et atelier d'écriture collective qui, en réunissant les contributions de chacun, a donné naissance à un poème de plus de dix mètres.



### Bulles de créa !

C'est un voyage coloré et animé, au pays des planches et des bulles, que proposent les quatre espaces de la médiathèque avec l'événement Au bonheur de la bande dessinée et des mangas, qui se déroule jusqu'au 22 décembre. Concours de dessins, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, création de BD numérique, de costumes, ateliers de dessin animé, mais aussi concert... attendent les participants petits et grands.



### Les Ineffables, 30 ans de magie et de costumes

Depuis le 5 novembre, l'association Les Ineffables fête ses 30 années d'existence. Artistes, professionnels et intellectuels ont ouvert ce cycle d'événements à l'Espace culturel René Proby avec un moment d'échanges et de réflexion autour de la création partagée et de l'art participatif, deux notions qui sont au cœur du travail de l'association.

Autre moment de partage et de découvertes : le ballet de figures féeriques et de personnages en costumes qui ont officiellement inauguré cet anniversaire en Maison communale, vendredi 23 novembre. La fête se clôturera par un bal costumé à L'heure bleue, samedi 15 décembre (infos et réservation au 04 76 42 89 10).

### Festival Gratte-monde : ardemment poétique...

Parce qu'elle est le souffle même ; parce que sans elle pas de parole libre, pas d'imaginaire... l'ardeur, dans tous ses états, a rythmé la 23<sup>e</sup> édition du Festival Gratte-monde initié par la Maison de la poésie Rhône-Alpes. Du 6 novembre au 14 décembre, rencontres, ateliers, lectures croisées, spectacles, table ronde, exposition... ont ainsi libéré les mots. À L'heure bleue, du 23 au 25 novembre, les "Trois jours pour la poésie" se sont ouverts par une journée dédiée à la jeunesse avec la participation des collègues Fernand Léger de Saint-Martin-d'Hères, La Moulinière (Domène) et Gabriel Fauré (Annecy), tandis que l'inauguration de l'événement, en présence du parrain Francis Combes et des élus, dont le maire, David Queiros, lançait les festivités de la soirée du samedi. Retrouvez les Périphéries du festival sur [maisondelapoiesierhonealpes.com](http://maisondelapoiesierhonealpes.com)



### Clap sur le court-métrage

Porté par Mon Ciné, le Pôle jeunesse, Y-Nove, 404 prod., Cap Berriat et des étudiants en cinéma, l'événement Minirama a mis à l'honneur, jeudi 8 novembre à Mon Ciné, huit courts-métrages amateurs réalisés par des jeunes de l'agglomération grenobloise. Projections, échanges, rencontres, et animations surprises, notamment un marathon sonore où le public était appelé à recréer la bande-son d'Alien 3, ont rythmé cette soirée dédiée au 7<sup>e</sup> art.

# Santé : mai



L'alimentation et l'exercice physique lors du Forum santé.

© Catherine Chapusot

“Ancêtre” de l'actuelle direction hygiène-santé et centre de planification et d'éducation familiale, le premier Bureau municipal d'hygiène (qui deviendra plus tard service communal d'hygiène et de santé) est créé à Saint-Martin-d'Hères en 1978. Une obligation légale pour les communes de plus de 20 000 habitants et des champs de compétences qui ne cessent de s'étoffer au fil des ans. Aujourd'hui, les actions de santé publique menées par la direction concernent aussi bien l'habitat (lutte contre le logement indigne et insalubre...), l'environnement (animaux nuisibles, qualité de l'eau...), la prévention et l'éducation collective (démoustication, vaccinations...) que la préparation à la vie de couple et à la fonction parentale et l'accompagnement à la vie affective et sexuelle (consultations de contraception, fécondité, parentalité, violences conju-

## L'Espace santé de l'Étoile et le Pôle de santé interprofessionnel

### Soutenir l'action des professionnels de

Facteur déterminant du développement local et de la lutte contre les inégalités, la santé, et l'accès aux soins en général, est une préoccupation de la municipalité. La ville, en nouant des partenariats avec des professionnels de santé, agit afin de favoriser le développement de services de soins de proximité.

L'espace de la ville est celui qui permet le mieux d'appréhender la globalité des questions de santé. En ayant la capacité de mesurer les disparités socio-territoriales de santé, leurs déterminants et en mobilisant les différents acteurs (municipaux, professionnels du soin, associations, habitants), la commune, via ses différents services, notamment le CCAS et la direction hygiène-santé et centre de planification, joue un rôle essentiel dans le maillage des soins de proximité à destination des habitants. En favorisant les rapproche-

ments ou les regroupements de professionnels, en apportant des soutiens financiers (mise à disposition de locaux, participation à des actions de prévention, mise en relation des professionnels avec des publics cibles...), la municipalité a fait de la prévention autour de la santé un axe fort de sa politique.

**Des partenariats avec les professionnels de santé du territoire**

En témoignent les partenariats noués avec l'Espace santé de l'Étoile et le Pôle de santé interprofessionnel (Psp), tous deux situés à Renaudie clas-

**Dominique Lagabrielle**  
Médecin généraliste au Pôle de santé interprofessionnel (Psp)



« Améliorer l'accès à la santé, d'autant plus dans les quartiers politiques de la ville, où l'on dénombre le plus de personnes éloignées du soin, est tout l'enjeu d'une structure comme le Pôle de santé interprofessionnel, reconnu aujourd'hui Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Nos champs d'interventions sont étendus, nous pouvons par exemple dépister la rétinopathie diabétique par télé-médecine, en coopération avec un orthoptiste et un ophtalmologiste. Favoriser l'intelligence collective, apporter une prise en charge globale, notamment pour les patients atteints de pathologies chroniques, en agissant à la fois sur les déterminants de santé et l'amélioration de l'autonomie dans le soin, sont autant d'objectifs portés par l'ensemble des praticiens du Pôle de santé. »



Spectacle Écran total présenté à des scolaires. "Une semaine pour voir autrement".

sé quartier politique de la ville. Ces structures regroupent des professionnels de la santé pluridisciplinaire (médecins généralistes, orthoptistes, diététiciens, infirmiers, sage-femme, kinés...) œuvrant pour une approche globale du soin en alliant prévention et accompagnement, notamment à travers l'éducation thérapeutique. C'est en ce sens que des projets autour de thématiques spécifiques concernant

# Appeler les partenaires, fédérer les énergies

gales...). Autant de missions que les dix-sept agents qui composent la direction hygiène-santé et centre de planification mettent en œuvre avec le concours financier (dotations, subventions) de l'État, de La Métro, du Département, de l'Agence régionale de santé (ARS)... et en développant d'indispensables partenariats avec les institutions, les professions médicales et paramédicales, les associations et les services municipaux. Il en va ainsi avec les interventions programmées dans les écoles (51 demandes formulées depuis la rentrée), les collèges et le lycée de la commune, l'Université Grenoble-Alpes ; celles organisées sur l'espace public, mais aussi dans les structures comme l'Esthi ou encore la résidence autonomie Pierre Semard.

## Réduire les inégalités sociales de santé

Afin de toujours mieux répondre aux objectifs de réduction des inégalités sociales

de santé fixés par la municipalité, la direction hygiène-santé et centre de planification mise également sur la transversalité. En s'appuyant sur la connaissance de terrain qu'ont les agents des services de la ville et du CCAS qui travaillent au quotidien avec les Martinérois, il s'agit de "faire avec" et d'"aller vers", en suscitant la participation citoyenne afin d'apporter des réponses au plus près des besoins des habitants, en partant de leurs propositions et sollicitations, sans jugement, en co-construisant avec eux, à l'exemple des permanences autour de thématiques santé qui vont prochainement être déployées à la maison de quartier Louis Aragon.

## Contrat local de santé

La ville s'est lancée dans l'élaboration d'un Contrat local de santé (CLS) dont la signature interviendra fin 2019. Début 2018, la première étape a consisté à réactualiser le diagnostic local de santé (situation so-

cio-démographique de la commune, état de santé de la population, offre de soins et de prévention) en y associant un groupe d'habitants. À partir des éléments recueillis, trois axes d'intervention ont pu être dégagés : l'accès aux droits et aux soins ; la lutte contre la sédentarité ; le bien-être et santé mentale. Dès ce mois et jusqu'à mars 2019, des groupes de travail par axe vont être initiés à partir desquels les acteurs de la santé vont proposer des actions nouvelles, mettre en lumière celles déjà existantes et les déployer dans la commune en tenant compte des particularités et des besoins spécifiques repérés dans les différents secteurs de la ville. Au final, le CLS offrira une vision de la mutualisation qui s'opère sur le territoire et de l'engagement des partenaires impliqués pour lutter conjointement contre les inégalités sociales de santé. // NP

## santé en direction des habitants



s dans le cadre de l'événement

des enjeux de santé sont régulièrement portés par ces deux structures.

## Espace santé de l'Étoile

Cette année par exemple, l'espace santé de l'Étoile a lancé un programme de prise en charge de l'obésité pédiatrique. En lien avec le réseau Réppop38\*, des ateliers de cuisine parents/enfants et d'échanges sont organisés afin d'accompagner les enfants en

surpoids résidant. Un projet auquel se sont associés la ville et le CCAS en mettant à disposition du personnel (conseillère en économie sociale et familiale, psychologue) et des locaux, puisque ces ateliers se déroulent à la maison de quartier Louis Aragon.

## Pôle de santé interprofessionnel

La ville est aussi partenaire sur des projets portés par le Psip, notamment autour de la parentalité concernant la petite enfance (0-6 ans). Avec un temps fort en novembre, l'événement "Une semaine pour voir autrement" qui proposait des ateliers, des soirées d'échanges mais aussi une pièce de théâtre afin de sensibiliser les enfants et les parents à l'utilisation des écrans. Pour ce projet, la direction hygiène-santé et centre de planification a mis en relation les professionnels du Pôle

santé avec différents partenaires, notamment les crèches, les écoles maternelles, la MJC Bulles d'Hères. En ayant une vision globale des spécificités du territoire martinérois, la municipalité, en plus d'apporter un soutien financier, concourt aussi à créer des interactions entre les professionnels de la santé, les structures publiques et les habitants. // GC

\*Réseau de professionnels de santé libéraux pour la prévention et la prise en charge de l'obésité pédiatrique en Isère.

**Pôle de santé interprofessionnel**  
16 avenue du 8 Mai 1945  
Renseignements : François Croain, agent de médiation en santé, 06 89 24 24 99

**Espace santé de l'Étoile**  
4 avenue du 8 Mai 1945  
04 76 62 27 95

Paul Saou  
Médecin  
généraliste, Espace  
santé de l'Étoile



« L'Espace santé de l'Étoile est un regroupement de professionnels libéraux installés au sein du quartier politique de la ville. Nous partageons nos savoirs et nous sommes complémentaires dans nos pratiques. Allez vers les habitants, sensibiliser, soutenir, afin que le patient devienne acteur de sa maladie sont au cœur de notre démarche. Nous œuvrons en partenariat, notamment avec la ville et l'Opac, qui nous ont soutenus dans la création de l'Espace santé et dans notre programme autour de l'obésité pédiatrique. J'adhère également au réseau Réppop, qui dépend de la Maison des réseaux de santé de l'Isère (MSRI). Ce dispositif, animé par une équipe pluri-professionnelle, permet une prise en charge de l'obésité pédiatrique et a pu étendre son action grâce à la coopération avec la direction hygiène-santé et centre de planification. Autant d'interactions avec les différents acteurs de la santé afin de toujours mieux accompagner les patients en articulant prévention et prise en charge. »



Éducation à la santé

## Un réel enjeu dans les établissements scolaires

L'école joue un rôle important en matière d'éducation à la santé. Une politique éducative est d'ailleurs menée par le ministère de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université, qui est relayée sur le plan local par de nombreux partenaires comme l'Agence régionale de la santé, la ville, les associations ou encore des professionnels de santé.

Pour toute intervention en milieu scolaire mais également pour tous les habitants, plus d'infos à la direction hygiène-santé et centre de planification, au 5 rue Anatole France (parc Danielle Casanova), du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h. Tél. 04 76 60 74 62.

**M**ardi 13 novembre, collège Henri Wallon. Une fois n'est pas coutume, des élèves de 6<sup>e</sup> prennent un petit déjeuner international dans la salle de restauration scolaire. Pain, charcuterie, fruits, céréales, mais aussi produits laitiers, pancakes... Il y en a pour toutes les papilles. En plus d'inviter à goûter, l'infirmière scolaire et l'animatrice du service hygiène-santé rappellent aux adolescents l'importance du premier repas de la journée. Pour les enseignants de langues étrangères, c'est l'occasion de travailler le vocabulaire tout en leur faisant découvrir des spéciali-

tés culinaires venues d'ailleurs. Le message est clair : le bien-être passe par une bonne alimentation.

Préparer à des choix responsables

L'alimentation, mais aussi le sommeil, l'hygiène bucco-dentaire, la prévention contre le bruit, la formation aux premiers secours... La direction hygiène-santé et centre de planification de la ville propose à tous les établissements scolaires de la commune d'intervenir sur différentes thématiques, adaptées aux besoins et à l'âge des élèves. Certaines sont d'ailleurs inscrites dans le programme de l'Éducation nationale. C'est le cas de la vie affective, relationnelle et sexuelle. On parle même de parcours éducatif de santé qui se concrétise dans le cadre d'un projet d'école ou d'établissement. L'objectif est triple : l'éducation à la santé afin d'accompagner chacun à faire des choix responsables, la prévention (addiction, contraception, violence à l'école, écrans...) et la protection (visites médicales, dépistage...).

En 2018, le service municipal est intervenu auprès de 800 enfants rien que dans les écoles primaires. En 2019, plus de 2 000 seront concernés, de la maternelle au lycée. Et les partenaires répondent de plus en plus présent. Que ce soient des professionnels de santé ou des intervenants en milieu scolaire, c'est devenu l'affaire de tous ceux qui travaillent avec les enfants et

les jeunes. L'idée étant bien de les préparer à ce qu'ils prennent soin d'eux-mêmes et des autres. Au-delà de l'enjeu sanitaire, il est question de leur bien-être, ainsi que de leur réussite éducative et sociale. // SY

**Aurélie Serrano**  
Institutrice  
à l'école  
maternelle  
Henri Barbusse



« Depuis trois ans, je fais appel à la ville pour une intervention en hygiène bucco-dentaire. C'est l'occasion de voir ce qu'est une dent, son rôle et surtout de pratiquer le brossage ensemble, de façon ludique. Un dentiste de l'UFSB\* vient aussi dans ma classe pour ausculter la bouche de chaque enfant et diagnostiquer d'éventuelles caries. Avec ces deux intervenants, nous pouvons ainsi prévenir et parfois déclencher des soins. »

\*Union française pour la santé bucco-dentaire.



Jean Calonne  
Sophrologue

« J'ai ouvert mon cabinet à Saint-Martin-d'Hères en 2014, et dès l'année suivante j'ai participé au Forum santé. La sophrologie permet de mieux gérer ses émotions, d'apaiser ses peurs et son stress, de ressentir son corps. C'est le hasard d'une rencontre qui m'a permis d'animer un stand "bien-être" au Forum santé pour présenter ma pratique. Ainsi, les personnes intéressées ont pu bénéficier sur dix minutes d'un temps de relaxation, assis, yeux fermés, et se laisser guider. Chaque année, cet atelier gratuit sensibilise un public très varié de femmes et d'hommes, de cultures et d'horizons différents qui, poussés par la curiosité, tentent l'expérience pour se sentir plus sereins le temps de l'atelier et, peut-être un jour, aller plus loin... »

## Et sur le campus ?

L'Université Grenoble-Alpes a son propre centre de santé\*, où les étudiants bénéficient gratuitement de soins infirmiers et de consultations auprès de médecins généralistes ou spécialisés (gynécologue, psychologue, psychiatre, nutritionniste...). Depuis presque deux ans, son équipe travaille en partenariat avec le centre de planification de la ville, vers qui elle redirige certains patients lorsqu'ils ne peuvent pas satisfaire toutes les demandes de rendez-vous. Ce travail partenarial se poursuit dans des actions de prévention menées tout au long de l'année. Pour éviter les conduites à risques, sensibiliser aux nuisances sonores et à leurs conséquences, dépister une hépatite... Afin que le changement des comportements en matière de santé soit réel, les professionnels et leurs partenaires sont toujours en veille active. Ils ne cessent d'informer et de sensibiliser les élèves, de la maternelle à l'université. // SY

\*Centre de santé Michel Zorman Université Grenoble-Alpes.

Centre de Santé du campus  
180 rue de la Piscine - Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 82 40 70  
De 8 h à 17 h les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 9 h à 17 h le mardi.

Houriya Zitouni



Adjointe hygiène et santé

« La municipalité porte depuis de nombreuses années une politique de promotion, de prévention, d'accès au droit et aux soins pour tous. Nous sommes convaincus qu'au-delà d'améliorer le bien-être des habitants, agir autour de la santé c'est aussi agir en faveur des égalités sociales. La santé publique s'occupe de l'état sanitaire d'une collectivité, de la santé globale des populations sous ses aspects curatif, préventif, éducatif et social. Son champ d'action est vaste. Il couvre tous les efforts sociaux, politiques, organisationnels qui sont destinés à améliorer la santé de groupes ou de populations entières. Ceci inclut toutes les approches organisées, tous les systèmes de promotion de la santé, de prévention des maladies, de lutte contre la maladie, de réadaptation ou de soins orientés en ce sens. Cela explique donc la transversalité avec d'autres professionnels de champs différents et l'aller vers les habitants pour entendre leurs besoins et faire avec eux. Une transversalité indispensable comme le sont les partenariats noués avec le secteur médical et para-médical sans lesquels les professionnels de la direction hygiène-santé et centre de planification ne pourraient pas apporter de réponse satisfaisante. » // Propos recueillis par NP

## Des partenariats bien rodés au service des usagers



© Catherine Chappasot

la manifestation a eu lieu pour la première fois sur la place Henri Dezempte ainsi que dans le parc Danielle Casanova où dix-huit stands étaient répartis, dans le but clairement avoué par les organisatrices, d'amener le public à mieux connaître, d'abord les locaux du service, et ensuite de donner une visibilité accrue de ce lieu ressource aux habitants, tout en les informant sur les missions qui lui sont dévolues.

Dès sa création, cet événement a permis aux partenaires fidélisés au fil des années, de se retrouver pour travailler sur un projet commun dont les bénéfices se font ressentir à travers tout le réseau participant, ainsi qu'auprès des professionnels de santé impliqués. // KS

\*Organisation mondiale de la santé.

Rassembler des professionnels de santé venant d'horizons différents, lors d'un temps d'échanges en direction de la population pour donner des conseils médicaux ou de bien-être est le défi que relève, avec succès, chaque année depuis huit ans, la ville via sa direction hygiène-santé et centre de planification.

Depuis son origine en 2010, le Forum santé fédère, pendant une même journée, dans un même lieu, plusieurs professionnels de la santé partenaires : méde-

cins, infirmières, sophrologue, masseur, diététicienne, pour un temps d'information médicale et de bien-être, ludique et convivial ouvert à tous, avec une thématique principale soi-

gneusement définie, renouvelée chaque année. Selon la définition de l'OMS\*, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social. Elle ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité, mais représente l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient ses origines, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique et sociale. Ainsi, le 12 septembre dernier,

Une participation en hausse, avec 267 participants en 2016, 302 en 2017 et 450 en 2018.

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

Le logement public, une question de justice sociale

La Métropole en faisant le choix, dans un premier temps, de modifier la classification du terrain des Alloves, a créé un lien de subordination vis-à-vis de la ville de Saint-Martin-d'Hères. Cela inquiète les élus de la majorité et insécurise le projet de 800 logements prévus dans une dizaine d'années. Les élus de la majorité continueront à défendre les intérêts de nos Martinérois. Il est important de rappeler qu'il est nécessaire de pouvoir construire du logement public aussi souvent que possible. À minima, trois raisons à cela :

- Sur Saint-Martin-d'Hères c'est presque 4 000 demandes de logements chaque année et plus de 18 000 sur la métropole. Cela nous prouve que le besoin existe.
- Plus de 75 % de la population peut prétendre à un logement social. Cela démontre que la construction de logements sociaux répond à un besoin large de nos habitants.
- La construction de logements publics réduit les inégalités et évite une spéculation sur le logement ainsi que l'émergence de marchands de sommeil.

À Saint-Martin-d'Hères, nous maintenons nos engagements en faveur du logement public. Ainsi, nous avons acheté à l'Opac la résidence autonomie Pierre Semard afin de poursuivre notre politique en faveur des personnes âgées. Mais outre la construction de logements, nous accompagnons des opérations de réhabilitation comme dernièrement Champberton en plein quartier populaire qui vit une deuxième jeunesse. Pour une ville dynamique et solidaire.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Hervé Marguet

Nous valons mieux qu'une cité-dortoir !

Les orientations stratégiques des espaces économiques du schéma directeur de Grenoble-Alpes Métropole prévoient :

- De l'innovation médicale à la Tronche, des locaux technologiques à Saint-Martin-le-Vinoux en plus des Portes du Vercors (Fontaine et Sassenage) et un accroissement d'Inovalée à Meylan
- De l'innovation sur la centralité Sud (Grenoble, Eybens et Échirolles)
- Une requalification des Vouillants (Fontaine), de l'Espace Comboire (Échirolles) et de la ZI de Domène
- Un programme tertiaire ambitieux en hyper centre de Grenoble
- La consolidation des parcs industriels de Noyarey et Veurey-Voroize, Domène, Rondeau et Grand Sud à Champagnier, Pont de Claix, Champ sur Drac et Jarrie
- Le développement d'une offre nouvelle à Champagnier, Pont de Claix, Grenoble, Échirolles et Domène. Saint-Martin-d'Hères n'y figure pas faute de projets économiques innovants ! À défaut, la mairie "ferraille" pour imposer 800 logements aux Alloves. Après les 2 000 de la Zac Centre, les 435 de Daudet et ceux nombreux dans le diffus... Les martinérois sont désorientés : Pourquoi prioriser les logements et omettre les emplois ? La mairie opte pour des centres commerciaux peu créateurs d'emplois comme Ikéa et Neyrpic. À côté, l'université grenobloise forme de nombreux jeunes qui ont soif d'entreprendre. Les communes ont compris ce potentiel et préparent leur avenir en créant les emplois de demain. Seule Saint-Martin-d'Hères fait fi de cet horizon dynamique en se vouant au concept has-been de cité-dortoir.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Alloves : les logements de trop

Notre commune fait partie des trois principales villes de l'agglomération regroupant soixante quinze pour cent des logements sociaux de notre territoire. Si la loi Sru impose aux villes vingt cinq pour cent de logements sociaux, Saint-Martin-d'Hères en comptant les logements étudiants, en comporte quarante deux. Ce chiffre est faramineux et ne cesse d'augmenter avec comme projet la construction sur la parcelle « Les Alloves » de huit cent logements.

Cette course effrénée de la part de la municipalité en faveur de la construction et de la densification de notre ville ne peut plus durer car elle se fait au détriment de la qualité de vie de tous les habitants.

Aux Alloves, les propriétaires sont inquiets face à cette décision, car l'arrivée de ce nouveau quartier risque de faire chuter le prix de leurs biens dans lequel ils ont en grande partie investi toutes leurs économies, afin de réaliser un rêve qu'ils ne veulent pas se voir transformer en cauchemar.

La métropole a estimé que cet ensemble risque de fragiliser l'équilibre de notre territoire ce qui est complètement aberrant comme argument et le Plui qui sera prochainement voté devra trancher cette épineuse question. Notre groupe est farouchement opposé à ces nouvelles constructions car il est temps que la majorité martinéroise comprenne qu'il faille enfin se pencher sur le développement économique de la ville, et arrêter cette bétonisation dont les conséquences ne peuvent qu'être néfastes.

**GROUPE SOCIALISTE**

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

**Giovanni Cupani****Rapport d'orientation budgétaire (ROB)**

**D**ans ce contexte national de malaise social, les élus socialistes ont voté le ROB ce mercredi 27 novembre 2018, en Conseil municipal, tout en soutenant l'importance de l'augmentation du budget du

CCAS.

Cependant, nous restons vigilants sur les investissements d'aménagement de notre territoire qui seront en discussion au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Plus précisément sur la mise en place de schémas directeurs des équipements culturels, sportifs et des établissements scolaires.

Il est prévu pour l'année 2019, la fin du grand entretien rénovation et aménagement de la zone industrielle Sud, le réaménagement de la zone des Glairons et nous espérons le début des travaux sur la zone Neyrpcic. Cet ensemble permettra la création de plusieurs centaines d'emplois.

Les sympathisants, les adhérents et les élus socialistes restent à vos côtés et vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Amitiés socialistes

**GROUPE PARTI DE GAUCHE**

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

**Thierry Semanz****Quelle leçons tirer du mouvement des gilets jaunes ?**

**I**l existe dans le pays un tel mécontentement face aux politiques menées que tout est résumé dans le mouvement des gilets jaunes qui se déploie au moment où j'écris ces quelques lignes.

Je ne sais pas quelle sera l'issue de cette contestation, mais à coup sûr, nous nous devons d'en tirer quelques enseignements:

- D'abord une méfiance, voire un rejet, du personnel politique qui ne propose, d'après nos concitoyens, aucun chemin juste et égalitaire.

- Ensuite, une volonté de faire savoir que les fins de mois sont tellement difficiles pour la plupart de nos concitoyens qu'il est impératif que tout cela cesse rapidement. C'est une critique frontale, directe de la politique menée par le Président des riches et des nantis !

- Enfin, un appel à l'aide et donc une nécessaire prise de conscience des élus locaux que nous sommes, afin de réduire les inégalités criantes qui frappe les citoyens.

Cela tombe bien, c'est le but de notre engagement politique et c'est pour cela que nous avons choisi, par exemple, une refonte totale des tarifs que nous appliquons afin d'être les plus justes possibles.

C'est aussi pour cela que nous avons pris la décision d'avoir comme priorité, l'éducation de notre jeunesse, pour que celle-ci soit capable de se faire une opinion, en toute autonomie, sur ce qui fait notre société et puisse se révolter au cas où. Bref, une jeunesse citoyenne avec l'esprit "gilets jaunes", capable de se mobiliser contre les choix, souvent cyniques, des puissants.

**GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT**

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi****Gilets Jaunes contre Mairie Rouge**

**L**es Français soutiennent le mouvement de contestation et ce soutien est justifié. La spoliation fiscale, nous la dénonçons depuis des années en particulier les impôts locaux. Nous regrettons aussi que la lutte contre les paradis fiscaux ne soit pas assez

forte. Combien sont dans la difficulté dans notre Ville ? Nous ne disons pas que l'impôt local n'est pas nécessaire. Seulement, quand les impôts locaux représentent 2 mois de salaires ou plus, on ne peut pas être d'accord. Beaucoup trop de travailleurs pauvres et de classes moyennes s'appauvrissent alors que les impôts sont inefficaces pour créer un équilibre social (ghettoïsation, échec scolaire, insécurité, projet inutile comme Neyrpcic). La France qui galère a besoin de retrouver du pouvoir d'achat et que le système fiscal soit changé. La différence significative entre une personne modeste d'une grande ville et celle des campagnes, c'est le transport et l'accès aux soins. Il manque au moins 150 euros/mois aux familles modestes et moyennes pour finir le mois. Cependant, le Maire, lui, sait trouver 1 à 2 millions d'euros/an dans la poche des Martinérois pour le cautionnement du projet Neyrpcic quand des familles ne savent plus remplir le frigo. Que se passera-t-il demain quand la taxe d'habitation sera supprimée, personne ne le sait. Si la taxe foncière augmentait, ce serait un désastre pour les propriétaires. Les ventes de logement sont déjà au ralenti sur SMH. Là, ce serait le coup d'arrêt.

**GROUPE SMH DEMAIN**

groupe-smh-demain@saintmartindheres.fr

**Philippe Charlot****Baisser les impôts locaux c'est possible**

**D**epuis des décennies, les différents gouvernements parlent de la réforme de la fiscalité locale et en particulier de la taxe d'habitation. Cet impôt est injuste car son mode de calcul ne tient absolument pas compte des revenus des habitants mais seu-

lement d'une valeur locative souvent très éloignée du confort réel du logement. En outre structurellement cet impôt est souvent beaucoup plus élevé dans les communes ayant une population à revenu faible que dans celles ayant une population plus riche. Le taux de Saint-Martin-d'Hères est ainsi presque le double de celui de Neuilly sur Seine. Mais cette année la situation a enfin évolué dans une situation favorable aux habitants de notre ville. Comme vous avez pu le constater lorsque vous avez reçu votre taxe d'habitation elle a fortement baissé sans que cela ait d'impact sur les finances de la commune. Cette baisse continuera les deux prochaines années pour aboutir à la disparition de la taxe d'habitation en 2020. Cette évolution imparfaite est liée à la volonté du gouvernement de rendre du pouvoir d'achat aux classes populaires et moyennes puisqu'elle ne concerne pas les 20 % des français les plus riches. Cette réforme est imparfaite puisqu'une vraie réforme de la fiscalité locale pour plus de justice sociale aurait été préférable. Elle a le mérite de diminuer une véritable injustice entre les habitants des communes riches et des communes populaires. À quand maintenant la suppression de la taxe sur l'électricité par la majorité municipale ?



VOTRE  
**TYPE 3**  
À PARTIR DE  
**132 000 €\***

**Ne jetez plus  
vos loyers par  
les fenêtres...**

**Devenez  
propriétaire  
sans risque !**

**RDV PERSONNALISÉ AU**

**04 38 12 46 10**

## Nos programmes SUR SAINT-MARTIN D'HÈRES

**Orphée & Eurydice**  
LIVRAISON IMMÉDIATE



\* Lot C2014, stationnement en sus, sous conditions de plafonds de ressources.

**Duo Garden**  
TRAVAUX EN COURS



CHOISISSEZ VOTRE PROGRAMME SUR :  
**isere-habitat.fr**



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



**2 points de vente**

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE  
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères

**04 76 54 86 94**

(Ouvert du lundi au vendredi,  
10 h - 12 h / 14 h - 18 h  
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP

28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères

04 38 21 09 09

www.lcarremedical.fr

Commerçants,  
artisans,  
entreprises,  
industriels...

Faites-vous connaître  
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

centre médical  
**rocheplane**

fondation audavie

*Prendre soin autrement*

Lino Maritano

## S'ouvrir le champ des possibles



Médaille d'argent en 2018 au concours des Meilleurs apprentis de France, Lino Maritano se confie avec pudeur sur ses choix et son parcours, mêlant poésie et pragmatisme. La tête dans les étoiles et les pieds bien sur terre, ce jeune homme de 18 ans compte bien tracer sa propre voie en adéquation avec ses envies.

Il aime la nuit, les ciels étoilés et la pluie. Un brin solitaire, Lino Maritano oscille entre un côté doux rêveur matiné d'une bonne dose de pragmatisme et de maturité. « *Enfant, je rêvais d'être astronome. Je peux passer des heures à regarder les étoiles.* » Sa voie, il ne va pas pour autant la trouver dans le ciel mais plutôt par hasard. Elle est venue à lui dans une période de doutes et de questionnements, si caractéristique de la fin de l'adolescence. À l'âge où il faut penser orientation, parcours scolaire, projet professionnel, quel chemin suivre ? La réponse n'est pas évidente... Après une seconde générale, « *dans laquelle je n'ai pas trouvé ma place* », Lino opère un changement total d'orientation en intégrant les Compagnons, spécialité peinture en bâtiment. « *Je ne savais pas vers quoi aller. J'ai suivi les conseils de mon père qui m'a parlé de cette filière et de mon cousin, lui même issu de ce centre d'apprentissage.* » Il quitte alors le lycée général pour découvrir un métier et le monde du travail, « *puisque nous alternons cours et pratique en entreprise* ». Lino ne savait pas vraiment à quoi s'attendre, « *en plus, à la base, je n'étais pas un manuel. La première session fut un peu difficile mais à partir de la 2<sup>e</sup> année j'ai vraiment aimé.* » Un déclic s'opère pour le jeune homme. En allant plus loin dans les techniques de peinture, « *avec un aspect beaucoup plus artistique* », il est dans son élément. Il aime jouer avec l'harmonie des couleurs, les formes, les perspectives et les supports. À ce stade de la formation, il peut exprimer sa créativité. Lino sait alors qu'il a fait le bon choix. « *Je me suis énormément impliqué dans la formation qui est très exigeante.* » Cet investissement, il le doit notamment à l'un de ses professeurs, Salvatore Pagano. « *Il m'a appris toutes les subtilités du métier, il m'a encouragé, accompagné.* » Lino a trouvé

sa place, « *je me sens bien chez les Compagnons, je m'entends avec tout le monde* ». Le jeune homme évolue dans une ambiance qui lui correspond. « *Lorsque je travaille sur différentes techniques, je suis dans ma bulle, concentré.* » Une bulle dans laquelle il aime se réfugier. Ultra sensible, il est touché par les injustices du monde, « *je cogite sans arrêt* », et c'est justement en maniant les pinceaux qu'il arrive à lâcher prise, en se focalisant sur son travail avec la volonté de toujours faire mieux. Car Lino est exigeant avec lui-même et perfectionniste : « *Ma crainte est de perdre cette exigence qui me fait progresser.* » Une progression qui s'est illustrée lors de sa participation

au concours des Meilleurs apprentis de France, pour lequel il a été lauréat de la médaille d'argent spécialité peinture, application de revêtements. Fier de sa réussite, Lino n'est pas de ceux qui se reposent pour autant sur leurs lauriers, ce concours en appellera certainement d'autres. « *J'aimerais aussi aller jusqu'à l'année de perfectionnement, après le BEP.* » Lino est ambitieux,

et son souhait est d'apporter sa « *patte* » dans ses réalisations ou « *un jour peut-être de monter mon entreprise* ». L'envie d'avancer, de tracer sa propre route, de réaliser quelque chose, sachant que rien n'est jamais figé, puisque « *la vie peut offrir différentes possibilités* ». Ailleurs notamment, avec le désir « *de partir travailler à l'étranger, au Canada ou à La Réunion.* » À 18 ans, un champ des possibles s'offre à lui. Des personnes qui l'ont guidé, comme son enseignant ou son cousin, des endroits qui l'ont façonné, comme « *la petite ville de Mèze dans le Languedoc où j'allais enfant pendant les vacances* », en passant par les films et les musiques qui l'inspirent, ont forgé sa personnalité. Aujourd'hui Lino sait quel chemin suivre : le sien. // GC

“ La vie peut offrir différentes possibilités. ”

Dominique Lurcel

## Plaidoyer contre les haines religieuses

La compagnie Passeurs de mémoires jouera la pièce *Nathan le sage* de Gotthold Ephraim Lessing vendredi 18 janvier à L'heure bleue. Son metteur en scène, Dominique Lurcel, en parle comme d'un conte nécessaire contre les haines religieuses.

### Que raconte *Nathan le sage* ?

La pièce se déroule pendant la deuxième croisade au XII<sup>e</sup> siècle du côté de Jérusalem, ville de tous les conflits alors qu'elle pourrait être celle de toutes les rencontres. Sur fond d'intolérance, elle raconte une histoire liant trois hommes : le sultan Saladin qui représente un islam tolérant, le riche commerçant juif Nathan très apprécié dans la ville, et un jeune templier venu massacrer au nom de Dieu.



DR

### C'est votre troisième mise en scène de la pièce en vingt ans. Pourquoi ?

Cette pièce qui date de 1779 n'a été créée en France qu'en 1987. Depuis, elle est très peu jouée. Il m'a semblé évident qu'il fallait faire entendre et voir ce conte en 1995 lorsque Le Pen montait dans les sondages, puis en 2001 alors que Bush parlait de croisade après l'effondrement des tours jumelles et en 2015, suite aux attentats de Paris. Il fallait réagir à cette haine des religions, et parler de tolérance, des vérités différentes, de la nécessité de l'autre... *Nathan le sage* porte tout cela, on y dit des choses très belles. C'est une pièce qui fait du bien.



DR

### En quoi cette adaptation diffère-t-elle des précédentes ?

La scénographie est très sobre. Tout se joue sur et autour d'un immense tapis dessiné dans un lycée d'arts appliqués lyonnais et réalisé dans un village de l'Atlas marocain. Il est d'une beauté extraordinaire, il est aussi la métaphore de cette folle journée où tout le monde court après tout le monde. Cette adaptation joue davantage la carte du XVIII<sup>e</sup> siècle : on y dit des choses profondes avec légèreté, on y rit. Saladin et Nathan sont des blagueurs, seul le templier est sérieux, comme tout adolescent qui connaît des problèmes identitaires. C'est une comédie romanesque, enlevée et spirituelle.

### Plus de deux cents ans après son écriture, ce texte semble toujours aussi actuel et nécessaire.

Il l'est même de plus en plus car il parle des trois religions tout en posant la question de la laïcité et de cette peur de l'autre. J'ai voulu reprendre cette pièce

essentiellement en direction des plus jeunes. Je me déplace beaucoup dans les classes, où il est parfois difficile d'aborder la relation à l'autre, notamment entre juifs et musulmans. Au fil des échanges, on rend aux personnages leur dignité, et à travers eux celle des jeunes.

C'est une clé qui permet de débattre de façon concrète car les situations sont incarnées. // Propos recueillis par SY

**Nathan le sage**  
Compagnie Passeurs de mémoires  
Vendredi 18 janvier - 20 h - L'heure bleue

### CAFÉ HISTOIRE

Samedi 2 février, de 10 h 30 à 12 h, l'espace Romain Rolland de la médiathèque propose un Café Histoire "Les noms des rues de la ville... toute une histoire à découvrir".  
Entrée libre. Plus d'infos : 04 76 24 84 07.



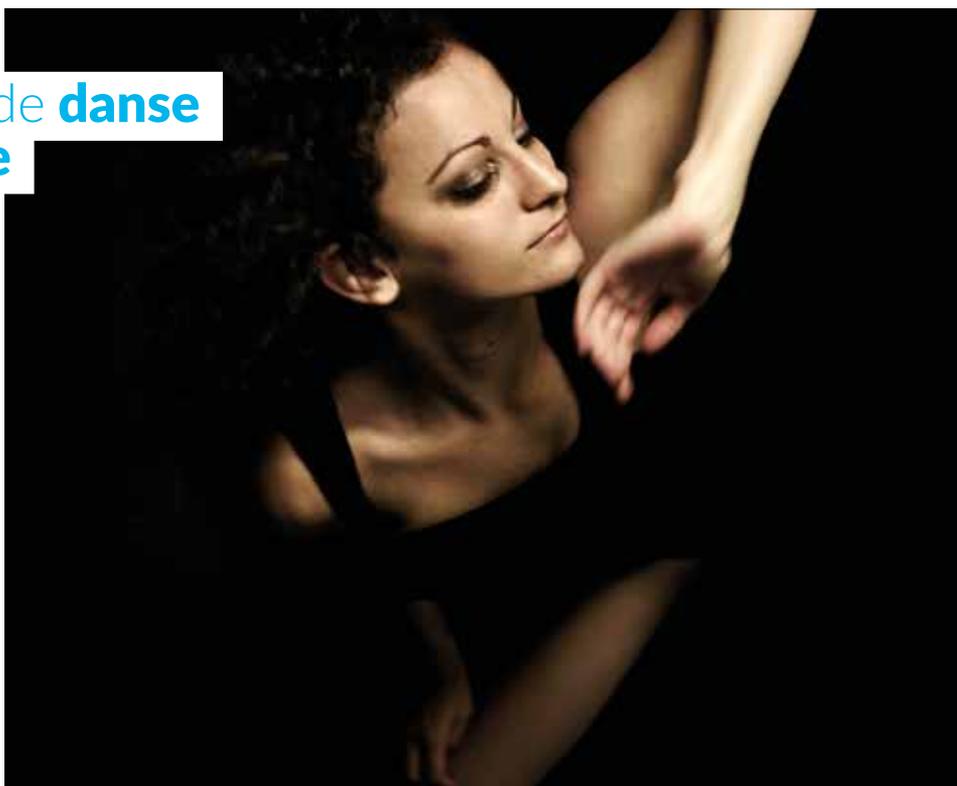
## FRANC SUCCÈS POUR LES ÉTRANGES OBJETS DU RÉEL

Comme lors de chaque nouvelle exposition, l'équipe de l'Espace Vallès donne l'opportunité au public amateur d'art contemporain, ou simple curieux, de venir se régaler les yeux en contemplant les œuvres des artistes invités à accrocher sur les cimaises de la salle. Pari tenu, puisque le 22 novembre, ce n'est pas moins de six artistes qui ont pu montrer leur travail de dessin au crayon ou au stylo à bille, de peinture, mais aussi de photographie ou de sculpture avec la présence d'un ensemble étonnant de masques faits de perles, de plumes et... de rêve. // KS

## Une bouffée de danse et de musique

La soirée Agathe the power est une invitation au partage où se mêlent danse et musique, performance et création chorégraphique, amateurs et professionnels.

Une soirée à partager sans modération, samedi 12 janvier à l'Espace culturel René Proby.



© Richard Kavanagh

Autogérée par quatre amateurs.trices venus d'horizons différents, aux parcours artistiques et professionnels dissemblables, la compagnie de danse Agathe, tiens-toi droite ! a pour ambition « de proposer une approche générale de la danse contemporaine, d'en faciliter son accès et d'inciter le spectateur à se laisser porter par son imaginaire et à inventer sa propre histoire », explique Frédéric Giffard-Roisin, l'un des créateurs de la compagnie. Créer et diffuser des pièces chorégraphiques de danse contemporaine, réalisées et dansées par des amateurs, mais aussi collaborer avec des chorégraphes reconnus de la région sont au cœur de la démarche artistique

de la compagnie. « Pour la soirée du 12 janvier nous jouons Trop de lumière éblouit, une création sur laquelle la chorégraphe professionnelle Anne-Marie Pascoli nous a apporté son regard, ses conseils. » La soirée Agathe the power reflète toute l'énergie artistique de la compagnie en proposant trois spectacles. Un solo chorégraphique Matière noire, interprété par une danseuse professionnelle bulgare, Mihaela Grivera, ouvrira le bal, suivi de Trop de lumière éblouit. « Il s'agit de notre création, avec comme message la nécessité de savoir lâcher prise, de ne

pas toujours vouloir tout maîtriser dans un monde où nous sommes parfois noyés par trop d'informations. » Et pour aussi faire danser le public, place sera laissée aux sonorités funk et hip-hop du groupe G-Lab – ou Groove Laboratory –, qui promet une ambiance punchy et entraînant pour clôturer la soirée. // GC

Tarif libre et conscient, plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

### CONFÉRENCE

Labellisée École d'astronomie, la MJC Bulles d'Hères propose un cycle de conférences. Mardi 22 janvier (20 h, maison de quartier Gabriel Péri), Audrey Dominguez, doctorante en langue et littérature française et Laurence Doucet, docteur en lettres et art spécialité recherches sur l'imaginaire, interviendront sur le thème "Observer le ciel au Moyen âge".

## Carnaval : réveiller le héros qui sommeille en chacun !

Samedi 9 mars, héroïnes et héros déferleront sur la ville. En attendant ce jour de fête qui verra se côtoyer personnages imaginaires ou bien réels chers à chacun, la MJC Bulles d'Hères propose des ateliers, gratuits et sans inscription, où enfants (accompagnés jusqu'à neuf ans), jeunes et adultes peuvent participer à la fabrication des bonshommes Carnaval qui égaieront le défilé. Lancés le 7 novembre, ces temps de création collective se poursuivent jusqu'au 6 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, en alternance dans les maisons de quartier Paul Bert (samedis 8 et 15 décembre ; 12, 19 et 26 janvier ; 2, 9 et 16 février ; 2 mars) et Fernand Texier (mercredis 12 et 19 décembre ; 9, 16, 23 et 30 janvier ; 6 et 13 février ; 6 mars). Et pour les vacances d'hiver (du 16 février au 4 mars 2019), la MJC a programmé des ateliers supplémentaires, dédiés cette fois à la création de costumes et d'accessoires. // NP

Plus d'infos : [rahele.noureux@mjc-bullesdheres.fr](mailto:rahele.noureux@mjc-bullesdheres.fr) - site internet : [mjc-bullesdheres.fr](http://mjc-bullesdheres.fr)



## L'échappée belle

Avec presque une centaine de participants à la Montée du Murier, l'ESSM cyclisme poursuit sa route vers une belle saison.



Cet automne, sous un soleil radieux, ils étaient quatre-vingt-quatorze cyclistes femmes et hommes, à prendre le départ pour la nouvelle édition de la Montée du Murier.

Le parcours s'étire sur 8,3 kilomètres, la montée est rude, le peloton s'élance à 10 h 30 depuis la rue du Repos, pour arriver au Fort des 4 seigneurs, au sommet de la colline.

La course est accessible aux cyclistes d'au moins seize ans, bien entraînés et licenciés. Elle est ouverte également aux

non-licenciés sur présentation d'un certificat médical.

Chez les femmes, Laure-Anne Ferrant a remporté l'épreuve et du côté des hommes, Rémi Capron du GMC 38 est arrivé le premier.

La cérémonie de remise des récompenses s'est déroulée à l'issue de la course, au centre aéré du Murier, en présence de Franck Clet, adjoint au sport, qui a remis la coupe aux vainqueurs ainsi que des lots offerts par les différents sponsors.

**Un club  
qui se régénère**

L'ESSM cyclisme est un club d'une cinquantaine d'adhérents qui existe depuis les années 1970. Il est présidé actuellement par Richard Tarantini et animé exclusive-

ment par des bénévoles. Son siège se situe au gymnase Auguste Delaune. « À la rentrée 2018-2019, l'école de cyclisme du mercredi destinée aux 9-12 ans, qui avait été stoppée un temps faute de bénévoles, a pu reprendre du service cette saison », se félicite le président. Ce sport très saisonnier et exigeant reprend donc du "poil de la bête" ! Déjà l'équipe encadrante prépare la course du 8 mai prochain, Grand prix de la municipalité, ouverte aux seuls licenciés, dès six ans, qui se déroulera dans les rues du Campus universitaire. Gageons que tous sauront en faire une échappée belle ! // KS

**Pour adhérer à l'ESSM cyclisme, contact Richard Tarantini : 06 07 44 10 08 - courriels : tarantini.richard@gmail.com ou essmcyclisme.sly@free.fr**



## LA "TOUCH" MARTINÉROISE

Ils s'étaient donnés rendez-vous samedi 27 octobre, sur le stade Robert Barran, pour un premier stage de sélection ainsi que les 24 et 25 novembre à Paris. Une vingtaine de licenciés venus de toute la France ont joué de l'ovale sous la pluie dans l'espoir d'intégrer l'équipe nationale de touch dérivé du rugby, ce sport se joue sans aucun contact, plaquage, mêlée et regroupement.

L'objectif ? Porter bien haut les couleurs de la France lors de la prochaine Coupe du monde qui se déroulera en Malaisie (29 avril - 5 mai 2019). Les Bleus, dont cinq Martinérois font partie, se sont déjà fait remarquer en juillet dernier à Nottingham, où ils ont arraché la 3<sup>e</sup> place en Coupe d'Europe. Un petit exploit quand on sait que les Anglo-saxons dominent la discipline.

Autre prouesse réalisée par l'équipe mixte martinéroise : elle est championne de France depuis cinq années consécutives. Un sacré palmarès pour cette jeune section touch de l'ESSM rugby qui rassemble qu'une trentaine de licenciés. // SY

\*Catégorie Men's open ; équipe masculine, sans limite d'âge.

Centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale

# Mémoire et paix

Dimanche 11 novembre, sur la place du Village, les cloches de l'église ont sonné (1). Comme ce fameux jour, 100 ans plus tôt, alors que se répandait la nouvelle de la signature de l'armistice mettant fin à la Grande Guerre. Plus de neuf millions de morts, six millions de mutilés, sans oublier les veuves, les orphelins... tel est le lourd tribut humain que le maire David Queiros a tenu à rappeler (2) pour « *ne pas banaliser l'horreur* », pour « *s'inscrire dans une démarche de mémoire collective et de paix* ».

Une démarche relayée par les enfants de l'école élémentaire Voltaire, venus déclamer leurs poèmes, nés lors d'un atelier d'écriture à la médiathèque (3).

À l'image de Julia (CM1, CM2) : « *Moi, je rêve de ramer dans le lac de la paix ; Et qu'autour du rire, le partage court dans les arbres.* »

Enfants, élus mais également le comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères, dont son président Ezio Goy (4), ont honoré la mémoire de « *tous ses enfants morts pour la France* ». Cette année, douze noms de soldats ont été ajoutés au monument aux morts grâce au travail de recherche mené par l'association SMH Histoire-mémoires vives. C'est aux côtés de l'un de ses membres, Laurent Buisson, que David Queiros a dévoilé les deux plaques commémoratives (5), sur la stèle de la statue du Poilu qui avait fière allure (6), avant de délivrer un message de paix : « *Ayons en nous la force de nos aînés, à savoir de l'audace pour inventer un monde nouveau, plus humain. (...) Et du courage pour rester fidèles à nous-mêmes et à nos idéaux.* » // SY



Pour voir  
la vidéo  
rendez-vous sur  
[smh-webtv.fr](http://smh-webtv.fr)



### MAISON COMMUNALE

111 av.  
Ambroise Croizat  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h.  
Accueil ouvert  
jusqu'à 17 h.  
Tél. 04 76 60 73 73.  
Service état civil  
fermé le lundi  
matin.

### CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.  
Tél. 04 76 42 92 00

### CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> lundis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV auprès de l'accueil.  
Tél. 04 76 60 73 73

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> mercredis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV uniquement  
au 04 76 60 73 73

Toutes les infos utiles  
sur le Guide pratique 2018  
et sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

**URGENCES** : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**  
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**  
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**  
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

**CCAS** 111 avenue Ambroise Croizat.  
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées** :  
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;  
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;  
le mercredi de 9 h à 12 h.

**Personnes handicapées** : permanences tous  
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30  
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : permanences du lundi  
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification  
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons  
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil  
des maisons de quartier.

**Centre de soins infirmiers** : ouvert à tous les  
Martinérois, sur prescription médicale, avec  
application du tiers-payant pour la facturation.

#### Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15  
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,  
(résidence autonomie Pierre Semard),  
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.

- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.

Tél. 04 56 58 91 11

### COMPÉTENCES MÉTROPOLE

#### Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis  
un poste fixe) ou accueil.espace-public-  
voirie@lametro.fr

#### Eau

- Accueil administratif en Maison  
communale : 04 57 04 06 99  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public  
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27  
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

[eau.secteur.nord.est@lametro.fr](mailto:eau.secteur.nord.est@lametro.fr)

#### Assainissement

04 76 59 58 17

#### Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité Les  
Glairons).

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

## À partir du 1<sup>er</sup> janvier,

les horaires des maisons de quartier changent pour s'adapter aux différents rythmes des habitants !

### MAISON DE QUARTIER LOUIS ARAGON

27 rue Chante-Grenouille

04 76 24 80 10

[accueil.louis.aragon@saintmartindheres.fr](mailto:accueil.louis.aragon@saintmartindheres.fr)

Lundi : 13 h - 19 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

1<sup>er</sup> samedi de chaque mois : 9 h - 12 h

### MAISON DE QUARTIER GABRIEL PÉRI

16 rue Pierre Brosolette

04 76 54 32 74

[accueil.gabriel.peri@saintmartindheres.fr](mailto:accueil.gabriel.peri@saintmartindheres.fr)

Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h

Mercredi : 13 h - 19 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

4<sup>e</sup> samedi de chaque mois : 9 h - 12 h



### MAISON DE QUARTIER FERNAND TEXIER

163 avenue Ambroise Croizat

04 76 60 90 24

[accueil.fernand.texier@saintmartindheres.fr](mailto:accueil.fernand.texier@saintmartindheres.fr)

Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h

Mercredi : 13 h - 19 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

2<sup>e</sup> samedi de chaque mois : 9 h - 12 h

### MAISON DE QUARTIER PAUL BERT

4 rue Chopin

04 76 24 63 56

[accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr](mailto:accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr)

Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Jeudi : 13 h - 19 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

3<sup>e</sup> samedi de chaque mois : 9 h - 12 h

### MAISON DE QUARTIER ROMAIN ROLLAND

5 avenue Romain Rolland

04 76 24 84 00

[accueil.romain.rolland@saintmartindheres.fr](mailto:accueil.romain.rolland@saintmartindheres.fr)

Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Jeudi : 13 h - 19 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

4<sup>e</sup> samedi de chaque mois : 9 h - 12 h

# VOS MARCHÉS!

vous en font voir  
de **toutes** les

# COULEURS

\*Les matins, à l'exception du lundi.

>> **Chamberton**  
(rue Federico Garcia Lorca)  
**MERCREDI  
ET SAMEDI**

Maraîchers,  
fromagers,  
charcutiers-  
traiteurs...

les commerçants  
non sédentaires  
sont à votre service,  
près de chez vous,  
tous les jours de la  
semaine\*.

>> **Croix-Rouge**  
**JEUDI  
ET DIMANCHE**

>> **Paul Éluard**  
**MARDI  
ET VENDREDI**



## SAINT-MARTIN-D'HÈRES

*Votre hypermarché à taille humaine*

### À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR!



**+ GRAND  
+ DE CHOIX  
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU!** SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES  
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M<sup>3</sup>

**ET TOUJOURS MOINS CHER!**

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN  
DE 9H À 12H30  
PROFITEZ-EN!**

**E.Leclerc**  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77  
[www.e-leclerc.com/st-martin-dheres](http://www.e-leclerc.com/st-martin-dheres)

# Marché de Noël

8 & 9  
déc.

Place du Conseil national  
de la Résistance

# Descentes du père Noël

11, 13, 14  
17, 18, 20  
déc.

21 & 23  
déc.

# Visites des illuminations de Noël

## AGENDA

### Marché de Noël

**Samedi 8 et dimanche 9 décembre**

// Place du Conseil national de la Résistance

### Conseil municipal

**Mardi 18 décembre - 18 h**

// Maison communale

### Repas de Noël des retraités

**Mercredis 5 et 12 décembre**

// L'heure bleue

### Vœux du maire au monde économique, à la vie associative et aux forces vives

**Mercredi 9 janvier - 19 h**

// L'heure bleue

### Conseil municipal

**Mardi 22 janvier - 18 h**

// Maison communale

### L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie sur le portail culturel : [culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)

### Nathan le sage

Théâtre

Compagnie Passeurs de mémoires

**Vendredi 18 janvier - 20 h**

### Classe !

Humour - Chanson

Cécile Giroud et Yann Stotz

**Samedi 26 janvier - 20 h**

### ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Infos et billetterie sur le portail culturel [culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)

### Le Théâtre du Réel

Répétition publique suivie d'un échange

**Vendredi 14 décembre - 18 h**

Gratuit sur réservation : 04 76 54 21 58

(L'heure bleue)

### Raistlin en concert avec les élèves du CRC Erik Satie

**Mercredi 19 décembre - 19 h**

Entrée gratuite, sur réservation au

04 76 44 14 34

### Ça souffle !

Concert - Big band du CRC de Seyssinet-

Pariset et Harmonie du CRC Erik Satie

**Jeudi 20 décembre - 19 h**

Entrée gratuite, sur réservation au

04 76 44 14 34

### Soirée Agathe the power

Danse

Compagnie Agathe, tiens-toi droite !

**Samedi 12 janvier - 20 h**

### Dans la mer il y a des crocodiles

Marionnettes - Dessins sur sable

Compagnie Les Noodles

**Mercredi 23 janvier - 15 h**

L'HEURE BLEUE  
HORS LES MURS

### ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Cet étrange objet du réel

Exposition collective

**À voir jusqu'au 22 décembre**

### Thibault Laget-Ro

Plasticien

• Exposition

Du vendredi 25 janvier au samedi 2 février

• Vernissage

**Jeudi 24 janvier - À partir de 18 h 30**

### MÉDIATHÈQUE

Au bonheur de la bande dessinée et des mangas

**Animations jusqu'au 20 décembre**

// Dans les quatre espaces

### Formations collectives aux outils numériques

Créer une carte de vœux, un faire-part, un flyer...

**Samedi 15 décembre - De 10 h à 12 h**

// Espace Romain Rolland

### MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-ma différence

*Miraï, ma petite sœur*

Film d'animation en avant-première, dès 8 ans

**Samedi 8 décembre - 15 h**

### Soirée spéciale

en partenariat avec l'UGA dans le cadre

de la résidence du cinéaste Nicolas Humbert

**Mardi 11 décembre**

**18 h Images vagabondes**

Séance gratuite, entrée libre

**20 h Step accross the border**

de Nicolas Humbert et Werner Penzel

### Ciné-débat

*Poisson d'or, poisson africain*

de Thomas Grand et Moussa Diop dans le cadre

du festival international du film des droits humains.

En partenariat avec le comité Unicef Isère

**Mercredi 12 décembre - 20 h**

### Cinématinée

*Mimi et Lisa, les lumières de Noël*

suivi d'une animation décoration de Noël

**Dimanche 16 décembre - 10 h 30**

### Ciné-débat

Dans le cadre de Grenoble Indian film festival

• *Songs of scorpions* de Anup Singh

En avant-première

**Vendredi 28 décembre - 20 h**

• *L'Extraordinaire voyage du Fakir* de Ken Scott

Suivi d'un quiz et d'un goûter

**Samedi 29 décembre - 15 h**

• *Devdas* de Sanjay Leela Bhansali

Animations surprises

**Samedi 29 décembre - 18 h**

*Captain fantastic* de Matt Ross

**Dimanche 6 janvier - 17 h**

Partenariat Mon Ciné / Hexagone scène nationale

Arts-sciences autour du spectacle *Soleil Blanc*

de Julie Bérés joué les 10 et 11 janvier.

Tarif réduit au cinéma sur présentation de la place

de spectacle ou au spectacle sur présentation

de la place de cinéma.

### Les Rendez-vous de la Résistance

*Le Dictateur* de Charlie Chaplin

En partenariat avec l'Anacr

**Jeudi 24 janvier - 20 h**

+ d'infos sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)